

ADDICTOLOGIE CLINIQUE et

SANTE au TRAVAIL

Atelier ,échanges de pratiques sur DOSSIERS présentés par des médecins du travail



Présentation pour le congrès santé travail et BTP
LILLE

Mai 2013 dduquesne@polesantetravail.fr

Dr .Damien DUQUESNE

P.H. au C.H. d'ARRAS CSAPA

Médecin au *pôle santé travail* de LILLE

Les *objectifs* de l'atelier d'addictologie clinique en santé au travail



- **ECOUTER** les médecins du travail qui présentent un cas clinique qui concerne un salarié ou une entreprise
- **DISCUTER** ensemble des solutions qui ont été réalisées et de celles qui pourraient être mises en œuvre
- **EVALUER** la faisabilité par l'équipe de santé au travail et/ou par le réseau externe à l'entreprise des diverses solutions
- **DECIDER** la mise en œuvre des premières actions prioritaires

Cas clinique 1 de la réunion du 18 déc.

- Homme de 33 ans
- Boucher «industriel »



- **Se présente de lui-même en médecine du travail ,
dans un contexte d'idées suicidaires**
- Est alcoolisé...

La problématique

- **Accueil en urgence**
- Orienté en hospitalisation « psy »
- Après prise de contact par téléphone avec la psychiatrie de liaison du C.H.
- Place du médecin traitant...



Les réflexions du groupe

- Organiser la reprise du travail
- Intérêt du lien avec le médecin traitant pour prévoir une **visite de pré reprise**
- Proposer au salarié une rencontre avec son employeur en la présence du méd. du travail
- La question de la **compatibilité du traitement** avec un poste de sécurité et le trajet (40 mg de **valium...triangle ROUGE...** à la sortie de psychiatrie)

Quelques points à améliorer...

- **Le médecin du travail qui a adressé le salarié en urgence en psychiatrie n'a pas été destinataire de la lettre de sortie de psychiatrie**
- Elle en a pris connaissance lors de notre réunion , car suivi alcoologie préconisé au CSAPA par le service de psy. (date de RDV non fixé...) patient non vu en addictologie de liaison...

Cas clinique 2 de la réunion du 18 déc.

- Homme de 50 ans
- Encadrant dans une entreprise de réinsertion
- **Vu à la demande de employeur.**
- **Suite dysfonctionnements**
- Alcootest à 1 g. 16 à 15 h
- À la consultation...



La problématique

- Nouveau signalement par la direction lors d'une action en milieu de travail
- **Non gestion des ivresses par la direction**
- Entraînement des salariés...

Réflexions du groupe

- **Revoir le règlement intérieur**
- **Prévention pour les postes de conduite**
- **Prévention auprès de ce type d'entreprise...**
- **Prise d'un nouveau RDV au CSAPA(n'a pas donné suite à une relance de RDV après absence...)**

Conclusions...

- La pratique depuis plus de 10 ans de ces « ateliers » a confirmé les attentes (**renforcées par la loi de juillet 2011**) des médecins du travail et **IDEST** dans le domaine du conseil et suivi des situations cliniques

La récente publication des R.P.C. « mésusages des SPA et travail » donne de nouveaux repères qui seront confrontés aux questions posées par les équipes de santé au travail dans ce type de rencontres .

*Sans oublier le dernier document INRS (excellent)
Pratiques addictives et milieu de travail*